



Date de fermeture de la crèche familiale

✚ Jours fériés :

- ✓ Samedi 1 novembre 2025 : toussaint
- ✓ Mardi 11 novembre 2025 : armistice 14-18
- ✓ Jeudi 25 décembre 2025 : Noël
- ✓ Jeudi 1 janvier 2026 : jour de l'an
- ✓ Lundi 6 avril 2026 : lundi de pâques
- ✓ Vendredi 1^{er} mai 2026 : fête du Travail
- ✓ Vendredi 8 mai 2026 : victoire 1945
- ✓ Jeudi 14 mai 2026 : ascension
- ✓ Vendredi 15 mai 2026 : pont de l'ascension
- ✓ Lundi 25 mai 2026 : lundi de pentecôte
- ✓ Mardi 14 juillet 2026 : fête nationale
- ✓ Samedi 15 août 2026 : assomption

✚ Du lundi 03/08/26 inclus au vendredi 14/08/26 inclus = fermeture générale de la crèche. Aucun accueil ni chez les assistantes maternelles, ni à la crèche.

✚ Chaque assistante maternelle prendra en plus de cela 2 semaines, à définir selon chaque assistante maternelle.

✚ Fermeture des temps collectifs et des bureaux 2 semaines en plus : 1 avant (du 27/7 au 31/07/26) et 1 après (du 17/08 au 21/08/26).

✚ Dates des formations ou de réunions du personnel :

- ✓ Pour votre assistante maternelle : 1 après-midi de la semaine du 17 au 21/11/25 sur le thème de la rédaction de leur projet d'accueil => pas d'incidence sur l'accueil de votre enfant
- ✓ Pour votre assistante maternelle : 1 après-midi entre les 3 jours du 14 au 16/01/26 sur le thème des gestes de premiers secours (obligatoire légalement) => incidence sur l'accueil de votre enfant, ce jour-là, récupérer votre enfant à 13h15 au plus tard.
- ✓ Pour tout le personnel : 1 jour de formation entre le 23 et 24/04/26 => pas d'accueil de votre enfant ce jour-là (des précisions vous seront données ultérieurement)
- ✓ Pour tout le personnel : 1 jour de formation le 31/08/25 sur le thème « Comprendre l'enfant au regard des neurosciences » => pas d'accueil de votre enfant ce jour-là
- ✓ Pour votre assistante maternelle : 1 après-midi de la semaine du 19 au 23/10/26 sur le thème des postures au travail => pas d'incidence sur l'accueil de votre enfant
- ✓ 4 ateliers d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP), temps de paroles (obligatoire légalement) se feront en fin de journée. Ces jours-là, il faudra venir récupérer votre enfant à 16 h (des précisions vous seront données ultérieurement)
- ✓ 4 réunions d'équipe avec l'ensemble du personnel, temps d'échanges et d'organisation se feront en fin de journée. Ces jours-là, il faudra venir récupérer votre enfant à 17 h : 15/09/25, 1/12/25, 30/03/26, 8/6/26